



Montreuil, le 05 mars 2025

DÉCLARATION LIMINAIRE

CAP DES CORPS DE LA FILIERE SOCIO-EDUCATIVE DU 05 MARS 2025

Un appel au sursaut démocratique !

Mme La Présidente de la CAP,

Partout dans le monde, les démocraties vacillent sous l'effet d'un pragmatisme économique et des « impératifs » sécuritaires. Derrière la promesse d'une gouvernance plus efficace, on observe une érosion progressive des démocraties dans le monde avec des attaques sur les libertés fondamentales : Indépendance de la Justice, séparation des pouvoirs, liberté de la presse et des contre-pouvoirs toujours plus marginalisés. Nous vivons une séquence idéologique profondément inquiétante avec un affaiblissement généralisé des démocraties.

La France, terre de Révolution et de République, n'échappe pas à cette érosion insidieuse.

En effet, le dernier classement de [Transparency International](#) est sans appel : notre pays recule dangereusement dans l'Indice de perception de la corruption de manière inédite. Non pas par un basculement brutal dans l'autoritarisme, mais par un processus insidieux où l'opacité des décisions s'accroît, où l'Etat de droit est de plus en plus contesté, où les espaces de débat se restreignent au profit d'une gouvernance toujours plus technocratique et verticale. La démocratie ne disparaît pas jamais brutalement, elle se délite, morceau par morceau, en oubliant trop souvent que c'est un bien tellement précieux mais si fragile et surtout jamais acquis.

Mme La Présidente, vous vous questionnez certainement concernant le lien avec notre ministère de la Justice et notre CAP de ce jour. Et bien cette érosion démocratique, ne concerne pas que le sommet de l'État, elle se joue aussi dans la manière dont nos services publics fonctionnent.

Dans nos institutions aussi, la démocratie recule et l'efficacité avec elle !

Nous, fonctionnaires du ministère de la Justice, voyons au quotidien ce même mouvement d'opacité et d'autoritarisme s'installer. Comme dans l'ensemble de la société, comme dans l'appareil d'État, notre ministère ne rend plus de comptes.

Ce recul a pris une forme directe avec la loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique. Cette loi a marqué une véritable régression démocratique du dialogue social, en mettant fin aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) sur la mobilité et l'avancement des grades.

La loi du 6 août 2019 a institutionnalisé l'opacité

Nous rappelons qu'auparavant, les CAP permettaient aux syndicats de veiller à l'équité des promotions et des mutations, d'empêcher des tentatives de passe-droits et de défendre les agents lésés.

Aujourd'hui, ces décisions sont prises dans l'obscurité, sans débat, sans contrôle, sans contre-pouvoir.

- Les décisions tombent d'en haut, souvent sans explication et sans justification.
- Les mutations, les promotions, les orientations stratégiques sont décidées dans des cercles restreints, sans consultation.
- Les erreurs ne sont jamais reconnues, les dysfonctionnements jamais assumés.
- Les professionnels de terrain sont sommés d'exécuter, pas de réfléchir.

Notre ministère est en train de se refermer sur lui-même et de concourir malgré lui à ce cette brume qui recouvre peu à peu notre République.

Face à cette nuit qui s'épaissit autour de nous, nous avons qu'un choix : Réaffirmer nos exigences démocratiques, en refusant la soumission aveugle, en revendiquant notre droit à être acteurs de notre mission de service public avec pour seule boussole **L'INTERET GENERAL** :

- Plus de démocratie, c'est un État qui rend des comptes et ne se cache pas derrière des procédures opaques.
- Plus de démocratie, c'est une fonction publique qui fonctionne avec ceux qui la font vivre, et pas contre eux.
- Plus de démocratie, c'est une administration où les agents ont voix au chapitre, où la parole syndicale est respectée, où les décisions sont discutées.

Si nous voulons reconstruire la confiance dans les institutions, il faut remettre la démocratie au centre du fonctionnement de l'État et de ses services publics. C'est le seul chemin pour rassurer, pour apaiser, pour avancer sereinement.

Comme vous avez pu parfois le démontrer dans certains dossiers, notre administration peut parfois faire preuve d'ouverture et d'écoute à la parole syndicale. La CGT PJJ réaffirme une nouvelle fois la nécessité de renforcer le dialogue social en permettant aux syndicats de retrouver enfin leurs prérogatives en matière de mobilité et d'avancement notamment.

Il n'y aura pas de justice sans justice sociale. Il n'y aura pas de République sans démocratie.